

Renforcement des protections acoustiques

➤ TRAVAUX SUR LES PROTECTIONS PHONIQUES

Secteur Gambetta-Sangnier Est

Le renforcement des protections acoustiques le long de l'autoroute A86 se poursuit avec l'engagement en février 2014 des travaux dans le secteur Gambetta-Sangnier Est qui se termineront à l'automne 2014.

Le programme de protections acoustiques des autoroutes A4 et A86 entre dans une nouvelle phase : après les protections sur l'A4 entre le pont de Charenton et le Moulin de la Chaussée, dans le quartier des Juilliottes/Berlioz jusqu'à la rue de Bazeilles, dans le quartier de Charentonneau rues Soult, Massena, Kléber, Sangnier, Hoche et du Plateau, la construction de nouveaux écrans phoniques se poursuit en février 2014 à Maisons-Alfort.

La définition de ces travaux a associé les élus et les riverains des communes concernées dans le cadre du programme général de renforcement des protections acoustiques des autoroutes A4 et A86. Il vise à améliorer la qualité de vie des riverains, en diminuant les nuisances sonores. Cette opération est cofinancée par la Région Île-de-France et l'État. La Direction des Routes Île-de-France (DiRIF) est le maître d'ouvrage du projet.

Plusieurs écrans sont concernés par cette phase de travaux. Les écrans en palplanches seront remplacés par des écrans en béton et béton de bois offrant des hauteurs acoustiques de 5 mètres par rapport à la chaussée de l'autoroute (écrans 51N et 62N).

Les écrans en verre actuels (écrans 59C et 54C) seront remplacés par des protections en Polyméthacrylate de méthyle (PMMA), un matériau transparent et résistant, aux propriétés absorbantes performantes. La hauteur des écrans sera augmentée d'un mètre, pour atteindre 4 mètres, améliorant ainsi leur efficacité pour protéger les riverains du bruit routier.



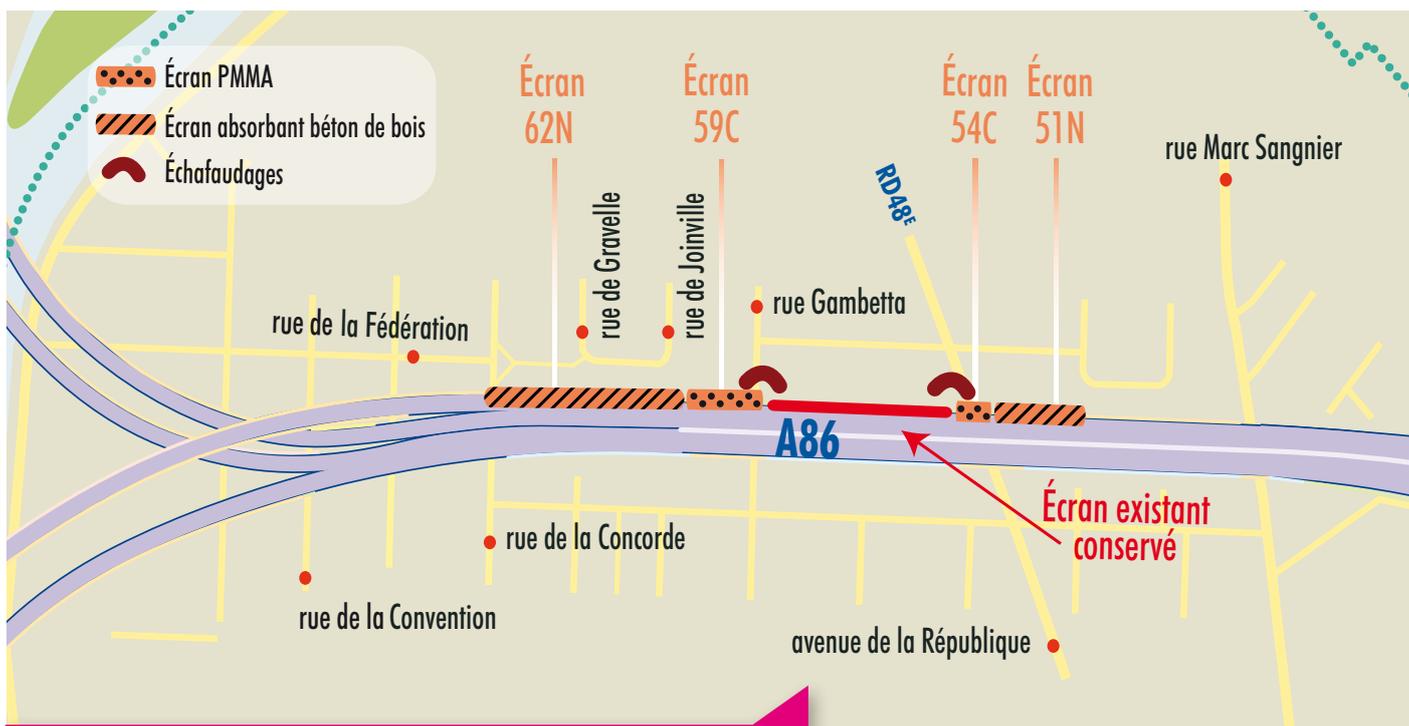
Écrans actuels en verre

Écrans actuels en palplanches

Écran béton/béton de bois

Écran en PMMA





Plan des aménagements - Secteur Gambetta-Sangnier Est.

➤ LA GESTION DU CHANTIER

Comment les travaux sont-ils organisés ?

Les travaux sont principalement menés depuis l'autoroute. Ils sont réalisés depuis la voirie locale pour les écrans implantés sur les ponts. La circulation locale et les cheminements piéton seront faiblement impactés.

Trois phases de travaux sont prévues :

- de février à mars 2014 : installation des échafaudages depuis la voirie locale et des balisages sur l'autoroute pour permettre aux équipes de travailler en toute sécurité ;
- de mi-mars à mi-juillet 2014 : travaux des écrans 51N (174 m), 54C (53 m) et 59C (70 m) situés entre la rue Sangnier et la rue de Joinville (cf. plan ci-dessus) ;
- de mi-juillet à mi-septembre 2014 : travaux de l'écran 62N (120 m) situé entre la rue de Gravelle et la rue de Joinville.

Des échafaudages doivent être mis en place le long des viaducs depuis la voirie locale, afin de déposer les écrans existants et de construire les nouveaux. Ils n'ont pas d'impact sur les circulations motorisées et n'entraînent qu'une légère réduction de la largeur du cheminement piéton. Les aménagements à réaliser sur l'écran 62N nécessitent la mise à une voie de l'A86 vers le viaduc menant à Paris.

Côté riverains, suite à la réalisation des écrans, l'État effectuera un diagnostic paysager en vue de mettre en valeur la végétation sur les talus.

Ce programme de protections acoustiques se poursuivra par des travaux similaires, côté opposé de l'autoroute, dont les travaux débiteront en septembre 2014 sauf aléas techniques ou météorologiques.

La DIRIF informera les usagers et les riverains des modifications d'itinéraires nécessaires à tous ces travaux.

Retrouvez toute l'actualité du chantier sur le [site www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr](http://www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr), rubrique opérations d'aménagement.